



Nice, le 15/06/2024

AVIS DE CONVOCATION À L'AGO du 30 juin 2024

Chers adhérents et sympathisants,

Nous vous informons que l'assemblée générale ordinaire de notre association Nice à Vélo est fixée au :

Dimanche 30 juin 2024 à 18h

Elle se déroulera en présentiel au local du collectif Les Diables Bleus qui se situe au 29 route de Turin à Nice (quartier Saint-Jean d'Angély) et sera suivie d'un moment convivial autour d'un apéro.

Cette assemblée générale ordinaire sera notamment l'occasion de soumettre à votre approbation les rapports financier et d'activité de l'exercice 2023 et de vous inviter à participer aux orientations stratégiques de l'association.

Seules les personnes à jour de la cotisation 2023-2024 pourront voter les décisions qui seront prises lors de cette AG. Vous pouvez vous en acquitter dès à présent sur notre site internet, ou au plus tard, le jour de l'AG.

En application de l'article 14 des statuts sur la partie ordinaire de l'assemblée générale, les décisions sont prises à la majorité simple des voix des membres présents ou représentés dans la limite de 2 pouvoirs par personne. L'Assemblée Générale délibère alors valablement, sur son ordre du jour, quel que soit le nombre des adhérents présents ou représentés.

Pour cette raison, nous souhaitons vivement votre participation. Dans le cas où vous ne pourriez pas assister à cette Assemblée Générale Ordinaire, nous vous encourageons, comme vous l'y autorisent les Statuts de l'Association, à donner à votre convenance pouvoir à un autre adhérent ou à votre conjoint. Pour voter, ce dernier doit être muni d'une procuration dûment remplie et signée selon le modèle joint.

Nous comptons sur votre présence pour le succès de cette assemblée générale.

Vous trouverez ci-joint l'ordre du jour et le modèle de pouvoirs.

Avec tout notre respect,

Le Comité d'Administration



ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE L'ASSOCIATION NICE À VÉLO

18h : Accueil des participants

 Désignation d'un(e) secrétaire de séance

 Signature de la feuille de présence

18h15 : Introduction

18h20 : Présentation des rapports financier et d'activité de l'année 2023

19h00 : Vote d'approbation des rapports financier et d'activité de l'année 2023 et vote de la décision d'affectation du résultat

19h10 : Présentation des projets en cours et du budget prévisionnel 2024

19h20 : Présentation de Cagnes À Vélo

19h30 : Vote d'approbation de la création de l'établissement Cagnes À Vélo

19h35: Renouvellement des mandats d'administrateurs et présentation des candidats à l'administration

20h00 : Ateliers d'intelligence collective sur les orientations stratégiques de l'association

21h00 : Clôture de l'Assemblée générale et partage d'un moment convivial